

CAROLINE RAMADE

EXPERT-COMPTABLE DIPLÔMÉ
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE PARIS

12, RUE ARMAND CARREL – 75019 PARIS
TÉL. : 01.42.00.25.78

**ASSOCIATION POUR LA CONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT DES
LIEUX DE CULTE DES TÉMOINS DE JÉHOVAH**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 août 2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2015

Aux Adhérents de

**L'Association pour la Construction et le Développement des Lieux de
Culte des Témoins de Jéhovah**
11, rue de Seine
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association pour la Construction et le Développement des Lieux de Culte des Témoins de Jéhovah tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

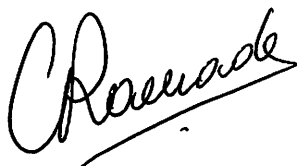
3. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 28 janvier 2016

Le Commissaire aux Comptes



Caroline Ramade

*Association pour la Construction et le Développement
des Lieux de Culte des Témoins de Jéhovah*

C O M P T E S A N N U E L S

Exercice du 01.09.2014 au 31.08.2015

11 rue de Seine
92100 Boulogne-Billancourt

B I L A N

Exercice du 01.09.2014 au 31.08.2015

	Au 31.08.2015		Au 31.08.2014	
	Brut	Amortiss. & provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles				
. Brevets et licences	13 377,71	13 377,71	-	-
Immobilisations corporelles				
. Terrains	-	-	-	-
. Constructions	570 000,00	181 723,29	388 276,71	407 276,71
. Matériel entretien édifices de culte	613 024,10	459 808,97	153 215,13	213 446,44
. Autres immobilisations corporelles	426 563,73	225 147,69	201 416,04	183 893,49
. Immobilisations en cours	-	-	-	-
Immobilisations financières				
. Prêts sans intérêts (const. lieux de culte)	-	-	-	-
. Autres immobilisations financières	4 500,00	-	4 500,00	8 316,66
Total I	1 627 465,54	880 057,66	747 407,88	812 933,30
Stocks	297 411,40		297 411,40	229 264,40
Créances				
. Fournisseurs, avances et acomptes	95 335,57	-	95 335,57	64 221,20
. Prêts sans intérêts crt terme (lieux de culte)	-	-	-	-
. Autres créances	15 869,38	-	15 869,38	-
Valeurs mobilières de placement				
. SICAV monétaires	3 102 767,38	-	3 102 767,38	4 085 312,63
Disponibilités	877 929,88	-	877 929,88	1 681 350,81
Charges constatées d'avance	3 295,61	-	3 295,61	61 542,28
Total II	4 392 609,22	-	4 392 609,22	6 121 691,32
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	6 020 074,76	880 057,66	5 140 017,10	6 934 624,62

B I L A N

Exercice du 01.09.2014 au 31.08.2015

P A S S I F

	Au 31.08.2015	Au 31.08.2014
Fonds associatifs		
. Fonds associatifs sans droit de reprise	10 736 313,28	10 736 313,28
. Fonds associatifs avec droit de reprise	2 573 063,20	2 573 063,20
. Réserves	1 056 968,42	1 056 968,42
. Droits des propriétaires (commodat)	388 276,71	407 276,71
. Report à nouveau	- 11 700 200,18	- 11 505 268,39
. Résultat de l'exercice	140 883,68	- 194 931,79
Total I	3 195 305,11	3 073 421,43
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	18 061,67	-
Total II	18 061,67	-
Fonds dédiés		
. Ressources affectées - programme de solidarité	-	-
. Ressources affectées - projets particuliers	-	-
Total III	-	-
Dettes		
. Emprunts et dettes financières divers	1 469 367,28	3 356 614,08
. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	204 330,00	452 802,99
. Dettes fiscales et sociales	17 955,30	109,18
. Legs et donations en cours	-	-
. Autres dettes	234 997,74	51 676,94
Produits constatés d'avance	-	-
Total IV	1 926 650,32	3 861 203,19
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	5 140 017,10	6 934 624,62

COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice du 01.09.2014 au 31.08.2015

CHARGES

	Au 31.08.2015	Au 31.08.2014
Charges courantes		
Achats	359 354,86	382 451,42
Autres charges externes	1 058 350,22	1 468 895,40
Impôts et taxes	6 902,73	7 427,42
Indemnités et charges sociales Caisse des cultes	254 080,65	1 914,46
Autres charges de gestion courante	5 885 230,13	9 646 520,23
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	119 426,99	81 409,37
Sur immobilisations : dotations aux provisions	-	-
Sur actif circulant : dotations aux provisions	-	-
Pour risques et charges : dotations aux provisions	18 061,67	-
Total I	7 701 407,25	11 588 618,30
Charges financières	-	-
Total II	-	-
Charges exceptionnelles		
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-
Charges / antichrèse	-	-
Autres charges exceptionnelles	8 890,97	195,19
Total III	8 890,97	195,19
Engagement sur ressources affectées		
Programme de solidarité	-	-
Projets particuliers	-	-
Legs et donations	-	-
Total IV	-	-
TOTAL CHARGES (I+II+III+IV)	7 710 298,22	11 588 813,49
Solde créditeur (excédent)	140 883,68	-
TOTAL GÉNÉRAL	7 851 181,90	11 588 813,49

COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice du 01.09.2014 au 31.08.2015

PRODUITS

	Au 31.08.2015	Au 31.08.2014
Produits courants		
Cotisations des membres	600,00	1 370,00
Subventions d'associations cultuelles	5 229 459,07	8 106 753,36
Offrandes cultuelles	2 595 018,46	2 092 656,13
Loyers sur antichrèse	-	-
Reprises sur provisions	-	-
Autres produits courants	5 265,87	1 069,04
Total I	7 830 343,40	10 201 848,53
Produits financiers		
Produits d'épargne associative	9 143,93	30 225,87
Autres produits financiers	7 224,57	9 661,58
Total II	16 368,50	39 887,45
Produits exceptionnels		
Legs et donations	-	99 890,62
Autres produits exceptionnels	4 470,00	9 132,75
Total III	4 470,00	109 023,37
Report sur ressources affectées		
Sur apports	-	-
Sur subventions d'associations cultuelles	-	-
Sur offrandes cultuelles	-	1 043 122,35
Sur legs et donations	-	-
Total IV	-	1 043 122,35
TOTAL PRODUITS (I+II+III+IV)	7 851 181,90	11 393 881,70
Solde débiteur (déficit)	-	194 931,79
TOTAL GÉNÉRAL	7 851 181,90	11 588 813,49

ANNEXE LÉGALE DES COMPTES

Exercice du 01.09.2014 au 31.08.2015

À la clôture de l'exercice, les comptes annuels présentent les caractéristiques suivantes :

Total Bilan	5 140 017,10
Résultat de l'exercice	140 883,68

I - PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION, COMPARABILITÉ DES COMPTES, FAITS CARACTÉRISTIQUES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles et normes comptables, notamment le règlement ANC n° 2014-03 et le règlement CRC n° 99-01.

En particulier, les principes et conventions suivants ont été appliqués :

- principe de prudence ;
- principe d'indépendance des exercices ;
- continuité des activités.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

II - NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

État de l'actif immobilisé

Éléments	Valeur brute début exercice	+	-	Valeur brute fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Brevets et licences	13 377,71	-	-	13 377,71
Immobilisations corporelles				
Terrains	-			
Constructions (comodat)	570 000,00	-	-	570 000,00
Matériels entretien édifices du culte	666 231,06	15 290,60	68 497,56	613 024,10
Autres immobilisations corporelles	379 275,51	61 640,99	14 352,77	426 563,73
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Immobilisations financières				
Prêts sans intérêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	8 316,66	7 950,00	11 766,66	4 500,00
T o t a l	1 637 200,94	84 881,59	94 616,99	1 627 465,54

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les immobilisations corporelles se rapportent essentiellement à du matériel d'équipement et de l'outillage destinés à la rénovation et construction d'édifices de culte.

État des amortissements et des provisions

Éléments	Valeur brute début exercice	+	-	Valeur brute fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Brevets et licences	13 377,71	-	-	13 377,71
Immobilisations corporelles				
Terrains	-			
Constructions (commodat)	162 723,29	19 000,00	-	181 723,29
Matériels entretien édifices du culte	452 784,62	75 308,55	68 284,20	459 808,97
Autres immobilisations corporelles	195 382,02	44 118,44	14 352,77	225 147,69
Immobilisations en cours	-	-		-
Immobilisations financières				
Prêts sans intérêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
T o t a l	824 267,64	138 426,99	82 636,97	880 057,66

L'amortissement pour dépréciation a été déterminé selon le mode linéaire.

Les durées d'amortissement les plus généralement retenues ont été les suivantes :

- Logiciels: 1 an ;
- Constructions : 10 à 50 ans ;
- Matériels entretien des édifices de culte : 5 à 7 ans ;
- Matériel de transport : 4 ans ;
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 4 ans.

État des provisions

Éléments	Valeur début exercice	+	-	Valeur fin exercice
Provisions	-	18 061,67		18 061,67
T o t a l	-	18 061,67	-	18 061,67

Cette provision correspond aux sommes conservées dans les comptes de l'association pour ses ministres religieux et dont le versement peut potentiellement être demandé par ceux-ci. Cette provision est réajustée chaque année.

Tableau des échéances des créances

Éléments	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Prêts sans intérêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	4 500,00	4 500,00	-
Fournisseurs, avances et acomptes	95 335,57	95 335,57	-
Autres créances	15 869,38	15 869,38	-
Total	115 704,95	115 704,95	-

Tableau des échéances des dettes

Éléments	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an et moins de cinq ans	À plus de cinq ans
Emprunts et dettes financières	1 469 367,28	1 307 367,28	162 000,00	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	204 330,00	204 330,00	-	-
Dettes fiscales et sociales	17 955,30	17 955,30	-	-
Legs et donations en cours	-	-	-	-
Autres dettes	234 997,74	234 997,74	-	-
Total	1 926 650,32	1 764 650,32	162 000,00	-

Valeurs mobilières de placement

L'épargne associative est constituée exclusivement de placements de type "court terme" (tels que livret A et autres placements réservés aux Organismes Sans But Lucratif).

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cessions portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Les plus-values latentes sur valeurs mobilières de placement non comptabilisées à la clôture de l'exercice s'élevaient à :

Plus values latentes

627,56 €

Tableau de suivi des fonds dédiés

Éléments	Fonds à engager (début ex.)	Utilisation au cours de l'exercice	Nouveaux engagements	Fonds restant à engager (fin ex.)
Programme de solidarité	-	-	-	-
Projets particuliers	-	-	-	-
Legs et donations affectés	-	-	-	-
Total	-	-	-	-

Depuis le 31/08/2014, l'association ne gère plus de fonds dédiés.

III - NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Subventions d'associations culturelles

Des associations culturelles locales et régionales soutiennent l'association par le versement de subventions qui permettent d'assurer le financement de projets de rénovation et de construction d'édifices de culte.

L'association a également bénéficié de la part de la Fédération chrétienne des Témoins de Jéhovah de France de subventions afin de la soutenir dans son programme de construction et de réaménagement de lieux de culte en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer.

Legs et donations

Au cours de l'exercice, l'association n'a pas été bénéficiaire de legs ni de donations.

Autres charges de gestion courante

Le poste "autres charges de gestion courante" se rapporte principalement à la prise en charge des dépenses liées à la rénovation et la construction de lieux de culte pour le compte des associations locales.

IV - AUTRES INFORMATIONS

Legs à réaliser

Legs nets à réaliser

303 292,22

Activités

Conformément à son objet statutaire ainsi qu'aux dispositions légales et réglementaires applicables, les activités de l'Association pour la Construction et le Développement des Lieux de Culte des Témoins de Jéhovah ont consisté, au cours de l'exercice 2015, en l'exercice public du culte, en particulier par l'assistance apportée à la construction et à la rénovation d'édifices de culte.